



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

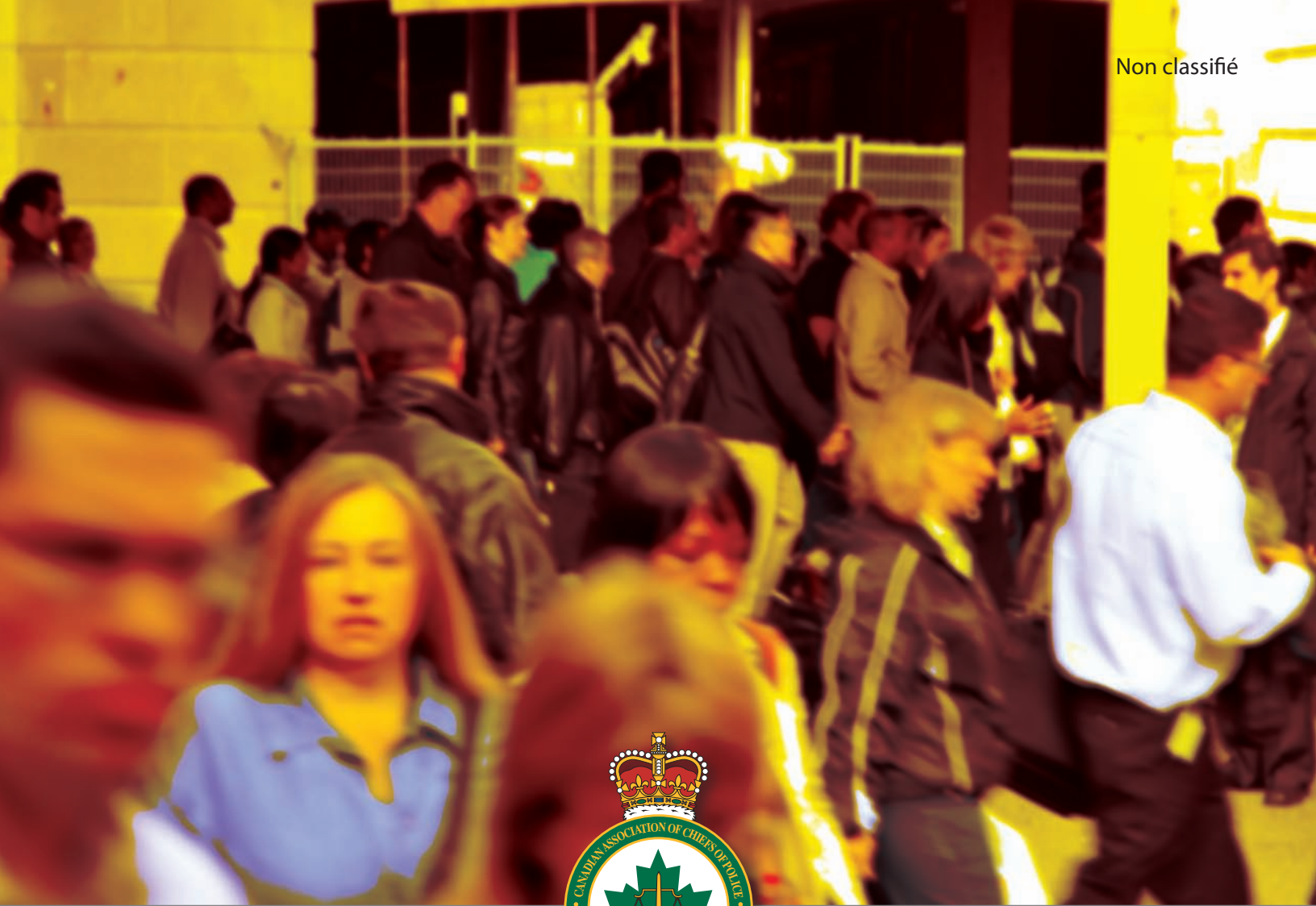
L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



RENFORCEMENT DE LA RÉSISTANCE DES COLLECTIVITÉS AUX IDÉOLOGIES VIOLENTES

DOCUMENT DE TRAVAIL
GROUPE D'ÉTUDE DE L'ACCP
SUR LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION



CONTENU

Introduction	1
Contexte.	1
Groupe d'étude de l'ACCP sur la lutte contre la radicalisation	1
Principales conclusions et observations.	2
1. La radicalisation et le Canada	2
2. Approche préconisée par le Royaume-Uni pour prévenir la radicalisation	3
3. Leçons et occasions	4
Radicalisation : le défi	5
Qu'est-ce que la radicalisation?	5
La radicalisation de nos jours	6
Un problème réel et constant.	7
...mais dans le contexte canadien	8
La lutte contre la radicalisation au Royaume-Uni — Principales conclusions stratégiques	9
1. Prévention : approches descendante et ascendante.	9
<i>Approche de PRÉVENTION</i>	9
<i>Approche descendante</i>	9
<i>Approche ascendante</i>	9
<i>Intervention progressive</i>	10
<i>Stratégie nationale</i>	10
2. Rôle des services de police	10
<i>Programme DELPHINUS</i>	10
<i>Services de police de quartier</i>	11
<i>Agents du renseignement antiterroriste</i>	11
<i>Stratégie RICH PICTURE.</i>	12
3. Services de police, principaux partenaires et initiatives	13
<i>Établissement de réseaux</i>	13
<i>Autorités locales</i>	13

4. Services de police et collectivités musulmanes	14
<i>Organisations communautaires et groupes confessionnels</i>	14
<i>Projet CHANNEL</i>	14
<i>Opération NICOLE</i>	15
Élaboration d'un plan d'intervention canadien : leçons et occasions	16
L'avenir	19
Option 1 — <i>Statu Quo</i>	19
Option 2 — Approche conjointe préconisée par les services de police	19
Option 3 — Approche pangouvernementale	20
Figure 1 — Pyramide d'intervention	21

INTRODUCTION

Contexte

Au début de 2008, le Haut-commissariat du Canada à Londres a élaboré un document de travail sur les initiatives de lutte contre la radicalisation au Royaume-Uni. Ce document résume le cadre stratégique du Royaume-Uni. Il insiste particulièrement sur la stratégie de PRÉVENTION, qui vise la lutte contre la radicalisation et la prévention du terrorisme, ainsi que le contexte dans lequel cette stratégie a été établie.

Le Haut-commissariat conclut son rapport en recommandant qu'une délégation composée de représentants de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), des membres d'un groupe représentatif sur le plan géographique des principaux services de police du Canada, et de représentants des organismes et ministères concernés du gouvernement du Canada effectue une visite sur place dans le but d'observer l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION sur le plan opérationnel.



Groupe d'étude de l'ACCP sur la prévention de la radicalisation

Le 17 mars 2008, Mike McDonell, commissaire adjoint des Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale (ECSN) de la GRC, a discuté du rapport du Haut-commissariat et de ses recommandations avec les membres du comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP). M. McDonell a soulevé la possibilité de créer une initiative nationale qui serait axée sur la résolution du problème de la radicalisation menant à la violence extrémiste. Les membres de ce comité ont partagé cet avis et chargé les responsables du Programme d'approche communautaire de la GRC de diriger un groupe d'étude sur la lutte contre la radicalisation.

Le groupe d'étude est composé de représentants des services de police de Vancouver, d'Edmonton, de Toronto, de Montréal et de Halifax, de la Sûreté du Québec, de Sécurité publique Canada, d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, et de la GRC. Les membres de ce groupe se sont rendus en mai 2008 au Royaume-Uni, où ils ont été accueillis par l'Association of Chief Police Officers (ACPO). Pendant dix jours, ils ont rencontré des représentants de bon nombre des principaux organismes qui se consacrent à l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION du Royaume-Uni, notamment le Home Office, le Foreign and Commonwealth Office, le National Community Tension Team de l'ACPO, le Security Service, la Metropolitan Police, et différents représentants d'administrations locales et du secteur des organisations non gouvernementales (ONG).

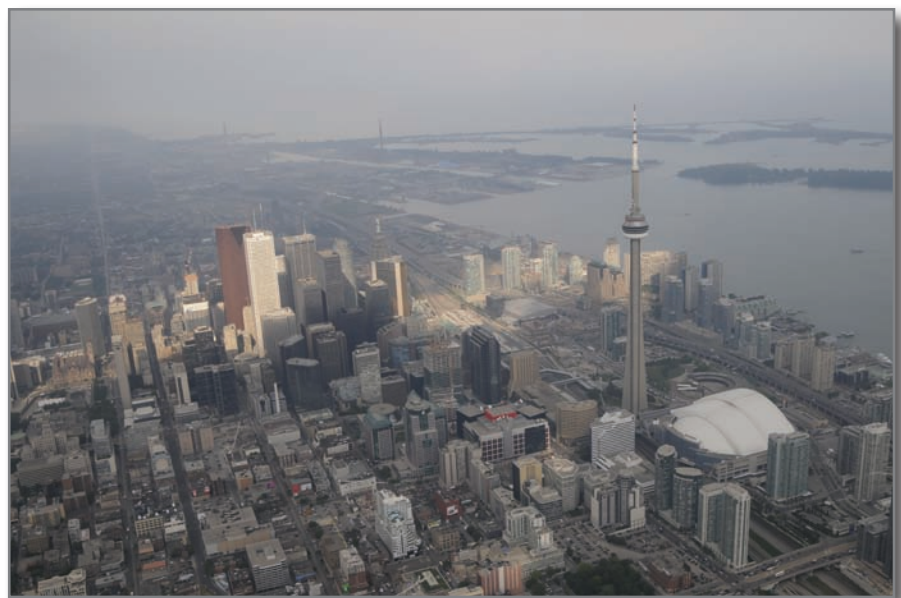
Le présent document de travail est le fruit de la mission du groupe d'étude au Royaume-Uni. Il définit le problème de la radicalisation et la lutte contre la radicalisation en plus d'en établir l'ampleur. En outre, il présente les principaux défis qui se rattachent à la mise en place au Canada d'une mesure d'intervention efficace pour lutter contre la radicalisation. Enfin, il résume le contexte du Royaume-Uni et les mesures d'intervention prises par ce pays pour lutter contre la radicalisation. L'objectif ultime du document de travail consiste à déterminer les principales leçons tirées de l'expérience du Royaume-Uni qui pourraient inspirer la conception d'un cadre de lutte contre la radicalisation au Canada, sous les auspices de l'ACCP.

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS



1. La radicalisation et le Canada

- > La radicalisation est le processus par lequel on présente des messages et des croyances ouvertement idéologiques à des personnes et par lequel ces dernières les approuvent. Ce processus préconise le passage de croyances modérées et généralement admises vers des opinions extrêmes.
- > La radicalisation devient une menace à la sécurité nationale lorsque des personnes soutiennent la violence ou s'y vouent pour promouvoir l'extrémisme politique, idéologique ou religieux.
- > La radicalisation se manifeste dans de nombreux contextes culturels et idéologiques, mais la radicalisation nationale, associée à l'idéologie islamique extrémiste et violente, inquiète particulièrement les organismes de sécurité et d'exécution de la loi.
- > De nombreuses mesures quantitatives et qualitatives démontrent que la radicalisation au Canada est plus solidement ancrée que ne l'indiquent les enquêtes actuelles.
- > Les affaires Khawaja et « Toronto 18 », qui sont présentement en instance, et l'éventail d'influences et de facteurs géopolitiques indiquent que la radicalisation fait partie de la réalité canadienne et qu'elle peut déboucher sur de la violence.
- > La nature de la menace de radicalisation au Canada est différente de celle qui plane en Europe, notamment au Royaume-Uni.
- > La tâche qui attend les organismes canadiens d'exécution de la loi, parallèlement aux autres initiatives gouvernementales, consiste à renforcer la résistance des collectivités à la radicalisation par la mise en place de programmes de prévention efficaces, vastes et axés sur le soutien.



PRINCIPALES CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS

2. Approche préconisée par le Royaume-Uni pour prévenir la radicalisation

- > La stratégie globale de contre-terrorisme utilisée au Royaume-Uni est connue sous l'appellation « CONTEST ». Elle comprend quatre piliers principaux, qu'on peut qualifier de « quatre P » : POURSUIVRE, PROTÉGER, PRÉPARER et PRÉVENIR.
- > La lutte contre la radicalisation est au cœur du pilier PRÉVENIR, qui vise à examiner et à éliminer la radicalisation menant à la violence. La stratégie de PRÉVENTION et ses éléments sont axés exclusivement sur les collectivités musulmanes du Royaume-Uni.
- > La stratégie de lutte contre la radicalisation du Royaume-Uni, qui est codifiée et intégrée dans la stratégie de PRÉVENTION, constitue la réponse de l'ensemble du gouvernement et de tous les organismes au problème de la radicalisation menant à la violence extrémiste.
- > Les services de police représentent l'un des éléments les plus visibles de la stratégie de PRÉVENTION, mais celle-ci dépend largement de la participation active des collectivités. En effet, elle nécessite la collaboration de nombreux organismes et fournisseurs de services, qu'il s'agisse des autorités scolaires et de l'administration locale ou des organisations communautaires et des ONG.
- > L'établissement de liens solides entre les autorités locales, les services de police et les collectivités servies permettra aux personnes concernées de présenter leurs revendications et leurs préoccupations en toute liberté et sans crainte de récriminations.
- > Chacun des 43 chefs de police de la Grande-Bretagne est tenu par la loi d'élaborer et d'exécuter des programmes de PRÉVENTION dans son territoire de compétence. Chaque service de police du Royaume-Uni doit démontrer qu'il dialogue avec les collectivités et les autorités locales en maintenant des relations et des liens manifestes avec elles, et en offrant des programmes au niveau des unités de commandement locales.
- > Les chefs d'état-major et les cadres doivent veiller à la transmission de renseignements et d'autres éléments d'information antiterroriste aux unités communautaires, de patrouille et d'enquête.
- > Les équipes chargées de la sécurité des quartiers jouent le rôle traditionnel du policier local (« local Bobby »). Elles sont souvent en mesure d'identifier les personnes qui risquent de participer à des activités susceptibles de mener à la violence extrémiste, de déterminer et de décrire avec précision les tensions communautaires, et souvent, d'intervenir avant que ces tensions ne dégénèrent en crise.
- > Les agents du renseignement antiterroriste assurent le lien primordial entre le Service du renseignement britannique (MI5), la Division spéciale, les patrouilleurs et les enquêteurs. Ils favorisent la sensibilisation à l'égard du contre-terrorisme dans les unités de commandement, ils évaluent le renseignement antiterroriste dans les quartiers et transmettent l'information pertinente à la Division spéciale. Après qu'elle soit évaluée et issue de la collectivité élargie du renseignement, ils diffusent l'information et en avisent les intervenants.
- > La stratégie RICH PICTURE est une initiative conjointe des services de police et du MI5. Elle préconise le recours au renseignement de toutes sources ainsi que de divers biens de la collectivité du renseignement, et la transmission d'informations de cette dernière aux services de police. Enfin, elle aide les chefs, les agents du renseignement antiterroriste et les équipes chargées de la sécurité des quartiers à comprendre les quartiers dont ils s'occupent.
- > Les réseaux « Gold Groups » désignent des réseaux de dirigeants communautaires et de chefs religieux de confiance et d'autres personnes influentes. On peut les réunir rapidement et les informer des événements à la suite d'un incident terroriste ou d'une vague importante d'arrestations liées au terrorisme. Ces groupes sont d'excellentes sources d'expertise en temps réel sur le plan de la gestion de crises, et le fait même de les tenir au courant de l'évolution des choses peut contribuer grandement à calmer les soupçons et les inquiétudes au sein des collectivités.

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS

- > Les ONG, les organisations communautaires et les groupes confessionnels sont tous des intervenants clés dans l'approche globale de lutte contre la radicalisation préconisée par le Royaume-Uni.
- > L'élément le plus important de la stratégie de PRÉVENTION est la relation de travail entre les services de police et les collectivités en vue de détecter et d'atténuer des mécontentements et des revendications, et en vue de prendre des mesures spécifiques de lutte contre la violence extrémiste.

3. Leçons et occasions

- > L'approche de lutte contre la radicalisation préconisée par le Royaume-Uni est fondée sur la réalité du pays et sa situation unique au chapitre de la sécurité. Ni la stratégie de PRÉVENTION ni le moindre aspect de la réaction du Royaume-Uni face au terrorisme ne peut s'appliquer intégralement au contexte canadien.
 - > Le développement d'une stratégie globale de prévention de la radicalisation au Canada doit s'inspirer de la connaissance et des compréhensions approfondies de l'expérience vécue par d'autres pays, et elle doit mettre en évidence la réalité particulière du Canada.
 - > Un engagement organisationnel à long terme, parallèlement à une planification adéquate de la relève en vue d'assurer la poursuite des programmes, est un élément essentiel de toute approche nationale de prévention de la radicalisation.
 - > Tout cadre de prévention doit permettre d'en définir les résultats visés et comprendre un ensemble de points de référence pour évaluer les progrès réalisés quant à l'obtention de ces résultats.
 - > Le Royaume-Uni canalise ses efforts vers l'établissement d'une collectivité ethnoculturelle particulière, ce qui ne concorde pas avec l'approche traditionnelle axée sur le multiculturalisme et la mobilisation communautaire du Canada. Une stratégie durable de prévention de la radicalisation doit s'appliquer à la société canadienne dans son ensemble et pas à un seul groupe religieux, ethnique ou culturel.
- > Toute stratégie de prévention doit être fondée sur une bonne compréhension générale de la dynamique des collectivités partenaires ainsi que des tensions auxquelles les membres vulnérables de ces collectivités sont confrontés.
 - > La collectivité de la sécurité nationale, dont font partie le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), la GRC et les entités produisant des renseignements de toutes sources, comme le Centre intégré d'évaluation des menaces (CIEM), est chargée de fournir des renseignements et des services d'analyse afin de favoriser la prévention de la radicalisation et d'élaborer des mécanismes qui assureront la diffusion « descendante » d'informations.
 - > La réussite de toute stratégie importante de prévention de la radicalisation dépendra grandement de la volonté et de la capacité des agents de police à connaître individuellement les collectivités qu'ils servent et à établir des liens crédibles et durables avec les membres de ces collectivités.
 - > Une des grandes leçons de la stratégie de PRÉVENTION est l'importance d'utiliser une approche pangouvernementale cohérente qui soit très centralisée à l'échelle des services de police au point de vue de l'établissement des programmes mais très souple sur le plan de l'exécution.
 - > Il n'incombe pas uniquement aux services de police, aux services de sécurité ou au gouvernement de veiller à la prévention de la radicalisation. Les autorités sanitaires, les conseils scolaires, les services sociaux et communautaires, les groupes confessionnels et ethniques, et les organisations non gouvernementales ont un rôle à jouer eux aussi.

RADICALISATION : LE DÉFI

Qu'est-ce que la radicalisation?

Le phénomène de la radicalisation représente un sous-ensemble très important de la menace terroriste. La radicalisation désigne le processus par lequel on présente des messages et des croyances ouvertement idéologiques à des personnes, habituellement des jeunes. Ce processus préconise le passage de croyances modérées et généralement admises vers des opinions extrêmes. La pensée radicale ne constitue pas un problème en soi, mais elle devient une menace à la sécurité nationale lorsque des personnes soutiennent la violence ou une action directe, ou s'y vouent pour promouvoir l'extrémisme politique, idéologique ou religieux.

La radicalisation a toujours visé le régime politique intégral, tant les partis « de gauche » que ceux « de droite ». Pensons notamment aux activistes écologiques, aux défenseurs des droits des animaux et aux néo-nazis. Par contre, la radicalisation a toujours trouvé sa source également dans un ensemble d'intérêts ethniques et religieux. Elle peut être causée par une multitude de facteurs et d'influences. Il n'existe aucun groupe unique qui tente de « recruter » des jeunes vulnérables et impressionnables. Aussi, la radicalisation ne se limite pas à un seul groupe ethnique ou groupe d'intérêt.

Souvent, le passage le long du continuum de la radicalisation est analogue au processus où des personnes vulnérables sont attirées par les activités des gangs et d'autres formes de criminalité. Les criminels et les extrémistes violents sont motivés par deux facteurs différents : l'idéologie et le profit. Quoi qu'il en soit, les milieux extrémistes et criminels offrent beaucoup des mêmes avantages à leurs membres et aux recrues, notamment le sentiment d'avoir un but bien précis et un sentiment d'appartenance, ainsi qu'un prestige appréciable sur le plan social.



RADICALISATION : LE DÉFI

La radicalisation de nos jours

Comme il est mentionné ci-dessus, la radicalisation existe depuis toujours et se manifeste dans de nombreux contextes culturels et idéologiques. Toutefois, de nos jours, la radicalisation nationale, associée à l'idéologie islamique extrémiste et violente, inquiète particulièrement les organismes de sécurité et d'exécution de la loi. Depuis les attentats du 11 septembre, presque tous les attentats terroristes prévus ou réels en Europe occidentale et en Amérique du Nord ont été l'œuvre de jeunes musulmans d'origines nationale et culturelle différentes qui étaient soit des citoyens de souche, soit des résidents de longue date, et qui avaient participé à un processus déterminé de radicalisation. Pensons notamment à l'assassinat de Theo Van Gogh et aux activités du groupe Hofstad, aux Pays-Bas, aux attentats de Madrid, et, particulièrement, aux attentats à la bombe du 7 juillet 2005 et à leurs séquelles, à l'opération OVERT (les plans des attentats contre l'aéroport de Heathrow), et aux attentats contre l'aéroport de Glasgow en 2007 et aux attentats terroristes ratés dans le centre de Londres.

Ces affaires comportent bon nombre des principales caractéristiques de la radicalisation contemporaine qui inquiètent particulièrement les organismes de sécurité et d'exécution de la loi. Parmi ces préoccupations, citons la vitesse à laquelle la radicalisation se produit et le fait que les signes annonciateurs de la radicalisation sont souvent extraordinairement subtils, surtout pour un intervenant culturel de l'extérieur, comme un agent de police ou un agent du renseignement. Il ressort de plus en plus clairement qu'il est inutile de tenter de prévoir (ou d'aborder) la radicalisation au moyen de concepts comme l'« aliénation ». Les terroristes ne vivent pas nécessairement en marge de la société. En effet, nombre des auteurs d'attentats à la bombe (7/7) avaient apparemment rencontré un succès certain, tandis que les auteurs des attentats contre l'aéroport de Glasgow étaient tous très instruits et étaient, en apparence, bien placés dans la société britannique. Encore ici, des motifs politiques et religieux subtils (et incommensurables, en grande partie) peuvent éclipser l'appartenance et la citoyenneté.

En outre, plusieurs accélérateurs essentiels jouent un rôle dans les processus de radicalisation contemporaine. Le roi de ces accélérateurs est sans contredit Internet. Outil

Aéroport de Glasgow – 2007



facilement accessible, peu coûteux et difficile à surveiller et à contrôler, Internet est fait sur mesure pour la diffusion de messages extrémistes. Les jeunes représentent l'auditoire le plus réceptif à ces messages transmis sur le Web. Non seulement leur cadre intellectuel a été façonné dans une large mesure par leurs échanges dans Internet, mais ils sont souvent aux prises avec des questions fondamentales qui se rattachent à la foi, à leur avenir et à leur place dans le monde. Également, grâce à Internet, il n'est plus nécessaire de se réunir dans un lieu « public » de radicalisation, comme une mosquée, un groupe de prière, une église ou une école. Enfin, Internet favorise la radicalisation en petit groupe et la radicalisation des « loups solitaires ».

RADICALISATION AU CANADA

Un problème réel et constant

Dans le contexte canadien, le Front de libération du Québec (FLQ), le « Squamish Five » et l'attentat à la bombe commis contre le vol d'Air India désignent les types de violence extrémiste qui peuvent cadrer dans le processus de radicalisation. Il est difficile de déterminer la portée de la radicalisation de nos jours au Canada, surtout en ce qui concerne la radicalisation associée à l'extrémisme islamiste. Il existe assez peu d'études théoriques nationales sur sa portée (un groupe de spécialistes de DEMOS au Royaume-Uni réalise cependant des travaux de recherche continue au Canada qui pourraient contribuer à l'établissement de l'ampleur du problème). Les organismes de sécurité et d'exécution de la loi, qui possèdent la source de données statistiques la plus facilement accessible, mènent uniquement des enquêtes sur les personnes qui sont déjà radicalisées en ce sens qu'elles se sont engagées à commettre des actes criminels ou s'appêtent à le faire.

D'autres sources de données, tant quantitatives que qualitatives, permettent toutefois de mieux connaître le problème. Le SCRS a déclaré publiquement qu'il surveillait « plusieurs centaines » de sujets d'intérêt sur le plan de la sécurité nationale (y compris des personnes radicalisées), tandis que le Service du renseignement britannique (MI5) a fait remarquer qu'il avait identifié environ 2 000 radicaux de ce genre au Royaume-Uni. On peut en déduire que le problème de radicalisation est plus important que ne le démontrent les enquêtes actuelles. Les affaires « Toronto 18 » et Khawaja, qui sont présentement en instance, indiquent aussi clairement que la radicalisation fait partie de la réalité canadienne et qu'elle peut déboucher sur de la violence extrémiste.

Les facteurs géopolitiques sont également un élément primordial de la menace de radicalisation nationale. Le Canada poursuit son engagement en Afghanistan et demeure un allié indéfectible des États-Unis et du Royaume-Uni. Oussama ben Laden et d'autres idéologues islamistes disent et répètent que le Canada fait partie des « nations en guerre » qui sont déterminées à attaquer et à détruire l'Islam.



RADICALISATION AU CANADA

... mais dans le contexte canadien

Des preuves abondantes démontrent que la radicalisation et ses résultats sont une réalité au Canada, mais des facteurs atténuants peuvent être pris en compte. Ces facteurs, une fois regroupés, font en sorte que la menace de radicalisation au Canada est différente de celle qui plane en Europe, notamment au Royaume-Uni. Le Canada est une société pluraliste dont l'approche en matière d'immigration prend racine dans le multiculturalisme. Au Canada, les membres des minorités visibles et les nouveaux arrivants ont toujours été en mesure d'intégrer facilement la société sans pour autant abandonner leurs pratiques et croyances religieuses ou culturelles fondamentales. L'égalité des chances sur le plan économique constitue autant un principe qu'une réalité canadienne. Selon les instruments de mesure sociaux et économiques, la politique canadienne en matière d'immigration a permis d'établir des collectivités minoritaires instruites et très productives.

Aucun de ces facteurs ne constitue une garantie contre le type de radicalisation qui peut mener au terrorisme. Par contre, les mesures prises permettent d'attester que les membres des collectivités d'immigrants de base se sont bien intégrés et qu'ils ont souscrit à l'identité canadienne. Par conséquent, la tâche qui attend les organismes canadiens d'exécution de la loi, parallèlement aux autres initiatives gouvernementales, n'est pas de contrer le message radical qui est solidement ancré dans des collectivités particulières. Elle consiste plutôt à renforcer la résistance des collectivités à la radicalisation susceptible de mener à la violence terroriste par la mise en place de programmes de prévention efficaces et axés sur le soutien.

LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI

PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

1. Prévention : approches descendante et ascendante

Approche PREVENT

La stratégie globale de contre-terrorisme utilisée au Royaume-Uni est connue sous l'appellation « CONTEST ». Sa réalisation est axée sur l'établissement d'un consensus à l'échelle nationale quant à la réalité du monde de l'après-11 septembre et, de façon particulière, sur les répercussions d'événements récents comme les attentats à la bombe du 7 juillet 2005, l'opération OVERT et les attentats contre l'aéroport de Glasgow. Elle comprend quatre piliers principaux, qu'on peut qualifier de « quatre P » : POURSUIVRE, PROTÉGER, PRÉPARER et PRÉVENIR. La lutte contre la radicalisation est au cœur du pilier PRÉVENIR, qui vise à examiner et à éliminer la radicalisation menant à la violence extrémiste. Les objectifs de base de la stratégie de PRÉVENTION, en vigueur depuis environ 18 mois, comprennent notamment l'affaiblissement de l'idéologie extrémiste et le soutien des témoignages courants, la perturbation des activités des personnes qui encouragent la violence extrémiste, le soutien des personnes vulnérables, le renforcement de la résistance des collectivités, la prise de mesures à l'égard des revendications authentiques, la mise en place de méthodes de renseignement, d'analyse et de recherche liées à la stratégie de PRÉVENTION, et la communication stratégique. La stratégie de PRÉVENTION est axée exclusivement sur la population musulmane du Royaume-Uni.



Approche descendante

L'une des principales forces de la stratégie globale de lutte contre la radicalisation du Royaume-Uni, qui est codifiée et intégrée dans la stratégie de PRÉVENTION, est qu'elle constitue en soi une réaction du gouvernement dans son ensemble et de tous les organismes au problème de radicalisation menant à la violence extrémiste. Le responsable des politiques générales est le Home Office (l'équivalent au Royaume-Uni de Sécurité publique Canada). Au sein du Home Office, le Office for Security and Counter-Terrorism (OCST), où travaillent 400 employés dévoués, agit en tant que point unique de coordination. Également, le Foreign and Commonwealth Office se consacre à l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION à l'échelle internationale et a comme mandat précis de perturber les messages radicaux à l'étranger avant qu'ils ne puissent prendre racine au Royaume-Uni.

Approche ascendante

Les services de police représentent l'un des éléments les plus visibles de la stratégie de PRÉVENTION, mais celle-ci est également une approche ascendante en ce sens qu'elle dépend largement de la participation active des collectivités. En effet, elle nécessite la collaboration de nombreux organismes et fournisseurs de services, qu'il s'agisse des autorités scolaires et du gouvernement local ou des organisations communautaires et des ONG. Un élément particulièrement important est que l'établissement de liens solides entre les autorités locales, les services de police et les collectivités servies oriente la mise en œuvre de la stratégie de PRÉVENTION.

LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

Il incombe aux fonctionnaires municipaux et aux chefs de police locaux d'établir et de maintenir ces liens, tant sur le plan individuel que sur les plans de la planification et des interventions en situation d'urgence. Ils pourront le faire en créant un milieu propice, que ce soit dans la rue ou dans le cadre d'échanges informels ou de rencontres communautaires, où les personnes concernées pourront présenter leurs revendications et leurs préoccupations en toute liberté et sans crainte de récriminations.

Intervention progressive

Il est important de souligner que la stratégie de PRÉVENTION, qui vise à s'attaquer à l'un des problèmes de sécurité les plus importants de notre époque, ne prévoit le recours à une intervention « musclée » qu'en cas de nécessité absolue. Comme l'illustre la « pyramide d'intervention » (figure 1), l'approche de PRÉVENTION comprend quatre volets. La grande majorité des activités de PRÉVENTION se déroulent dans les trois quarts inférieurs de la pyramide et englobent toute une série de programmes mis en place par le gouvernement, les collectivités et des ONG, et axés sur la création de milieux sûrs et le détournement des groupes et des personnes vulnérables de la radicalisation. L'intervention des services de police à cet égard se traduit d'abord et avant tout par la prestation de services communautaires de police, de sensibilisation et de consultation, l'évaluation des menaces et des risques, et l'identification des personnes à risque.

Stratégie nationale

La stratégie de PRÉVENTION est une approche cohérente et entièrement financée qui vise la résolution du problème à multiples facettes de la violence extrémiste. Il s'agit d'une stratégie nationale qui est exécutée à l'échelle locale et que tous les participants reconnaissent clairement comme une stratégie à long terme à intégrer pleinement dans tous les aspects de la gouvernance au Royaume-Uni. Les participants ont toute la latitude voulue quant au mode de réalisation de la stratégie de PRÉVENTION, mais doivent tenir compte des problèmes et besoins locaux. Cependant, La politique précise délimite clairement le rôle de chaque organisme participant et prévoit une uniformité des buts et des objectifs

relevant d'une gestion centrale. Fondamentalement, chaque participant est informé de la stratégie de PRÉVENTION ainsi que de son rôle dans l'exécution de cette dernière.

2. Rôle des services de police

La stratégie de PRÉVENTION est une approche « pangouvernementale » qui s'applique à l'environnement actuel de sécurité. Par contre, les services de police, dont l'intervention est considérée par plusieurs interlocuteurs comme la mesure « interne » communautaire la plus efficace, jouent l'un des rôles les plus importants dans la réalisation de programmes. Chacun des 43 chefs de police de la Grande-Bretagne est tenu par la loi d'élaborer et d'exécuter des programmes de PRÉVENTION dans son territoire de compétence.

Du point de vue des services de police, la mise en place et l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION relèvent de la compétence de l'Association of Chief Police Officers (l'équivalent au Royaume-Uni de l'ACCP), tout comme son initiative globale en matière de terrorisme et de questions connexes. À ce chapitre, une équipe chargée des tensions communautaires et divers coordonnateurs spécialistes à l'échelle nationale analysent des questions qui varient de la protection des ports et des aéroports aux questions chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).

Programme DELPHINUS

Le rôle des services de police du Royaume-Uni dans l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION est délimité par le programme DELPHINUS. Celui-ci a été créé à l'origine par la Metropolitan Police à la suite des attentats à la bombe du 7 juillet 2005 et a été adopté depuis aux quatre coins du pays. Il stipule que les services de police doivent dialoguer davantage avec les collectivités et les autorités locales dans le but précis de lutter contre la violence extrémiste en maintenant des relations et des liens manifestes, et en offrant des programmes. Également, chaque agent de police et employé doit mieux comprendre les problèmes de contre-terrorisme. Le programme DELPHINUS prévoit

LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI

PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

des obligations pour les chefs des unités de commandement locales, qui doivent être à l'écoute des parties concernées et établir des liens avec elles, mais également pour les chefs d'état-major et les cadres, qui doivent veiller à la transmission de renseignements et d'autres éléments d'information sur le contre-terrorisme aux unités communautaires, de patrouille et d'enquête.

Services de police de quartier

La Police Reform Act (2002) a prévu la conception d'une approche axée sur les services de police de quartier pour l'ensemble du Royaume-Uni. Cette approche est devenue le cadre qui a inspiré la stratégie intégrale de PRÉVENTION, et elle a contribué à la mise en place d'une approche commune pour toute une série de problèmes communautaires, comme la radicalisation et la violence extrémiste. Les agents de police des cadres supérieurs et les employés de l'ACPO ont convenu qu'ils ne pourraient pas « régler le problème » de violence extrémiste « en procédant à des arrestations ». Par conséquent, l'approche de lutte contre la radicalisation et le terrorisme, à l'échelle tant nationale que locale, est bien ancrée dans les collectivités. Elle affirme de nouveau l'éthique policière communautaire, qui constitue la pierre angulaire des services de police de la Grande-Bretagne (ainsi que du reste du monde anglo-américain), et elle reconnaît que ce sont les collectivités qui vainquent le terrorisme et non pas les services de police.

Au cœur de la stratégie des services de police de quartier sont les équipes chargées de la sécurité des quartiers, qui sont actuellement mises sur pied au sein de la Metropolitan Police et qui le sont progressivement ailleurs. Ces équipes travaillent depuis des locaux de quartier plutôt que des postes de police, et elles sont composées de policiers assermentés et d'agents de sécurité communautaire. Ces agents de sécurité communautaire ont des pouvoirs de police limités, mais ils assurent une présence en uniforme rassurante. Ils sont souvent recrutés à l'échelle locale et vivent déjà dans les collectivités. Par conséquent, ils sont déjà bien connus des résidents des quartiers. Considérées par un membre comme des « services de police au ralenti », les équipes chargées de la sécurité des quartiers jouent le rôle traditionnel de policiers locaux

(« local Bobby ») : elles patrouillent à pied, échangent avec les gens, règlent des problèmes et s'attaquent à la petite criminalité. Elles se concentrent d'abord et avant tout sur la criminalité, mais leurs connaissances et l'importance qu'elles accordent à la dynamique des collectivités font en sorte qu'elles sont souvent en mesure d'identifier les personnes qui risquent de participer à des activités susceptibles de mener à la violence extrémiste, et qu'elles peuvent déterminer et décrire avec précision les tensions communautaires, et intervenir avant que ces tensions ne dégénèrent en crise.

Agents du renseignement antiterroriste

Un élément essentiel de la stratégie de PRÉVENTION est la relation entre le Service du renseignement britannique (MI5), les divisions spéciales des services de police et les agents du renseignement antiterroriste, qui travaillent aux unités de commandement ou dans les quartiers. Il incombe au MI5 de détecter et d'analyser les complots terroristes, tandis que les divisions spéciales font des enquêtes sur leurs auteurs et poursuivent ces derniers. Les agents du renseignement antiterroriste, eux, assurent le lien primordial entre le MI5, la Division spéciale, les patrouilleurs et les enquêteurs. Ils favorisent la sensibilisation à l'égard du contre-terrorisme dans les unités de commandement, ils évaluent le renseignement antiterroriste dans les quartiers et transmettent l'information pertinente à la Division spéciale, et ils diffusent, après l'avoir évaluée, l'information issue de la collectivité élargie du renseignement (dont le Joint Terrorism Analysis Centre [JTAC] et le MI5) aux unités de commandement et en avisent les intervenants. Enfin, ils informent les collectivités des préoccupations en matière de contre-terrorisme.

LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

Stratégie RICH PICTURE

Les agents du renseignement antiterroriste bénéficient de la stratégie RICH PICTURE en plus d'y contribuer. Cette stratégie est une initiative conjointe des services de police et du MI5 qui a été créée peu après les attentats à la bombe du 7 juillet 2005, au moment où il est ressorti clairement qu'en centrant leurs efforts presque exclusivement sur la menace terroriste externe, les organismes de sécurité et d'exécution de la loi du Royaume-Uni ont omis de recueillir des indices sur la probabilité d'une menace interne localisée. La stratégie RICH PICTURE préconise le recours au renseignement de toutes sources ainsi que de divers biens de la collectivité du renseignement. Elle privilégie l'affectation de ressources liées au renseignement et aux analyses pour étudier intensivement un thème bien précis pendant une période déterminée dans un lieu géographique particulier. Pensons notamment aux mosquées dans les Midlands ou aux groupes radicaux de l'est de Londres. Également, la stratégie RICH PICTURE aide les divisions spéciales et le MI5 à détecter les menaces et les risques liés au recrutement et à la radicalisation. Enfin, en tant que dépôt d'analyses « en temps réel » de la dynamique des collectivités, elle aide les agents du renseignement antiterroriste et les équipes chargées de la sécurité des quartiers à comprendre les quartiers dont ils s'occupent.

LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI

PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

3. Services de police, principaux partenaires et initiatives

Établissement de réseaux

Les services de police jouent un rôle primordial dans l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION, mais ni eux ni la stratégie elle-même ne pourront réussir sans la participation et la collaboration actives des principaux partenaires communautaires. Dans le cadre de la stratégie de PRÉVENTION et par suite des attentats à la bombe du 7 juillet 2005 et de l'opération OVERT, les chefs des unités de commandement locales du Royaume-Uni s'emploient activement à établir de vastes réseaux de dirigeants communautaires et de chefs religieux de confiance ainsi que d'autres personnes influentes dans les quartiers qu'ils servent.

Ces réseaux sont parfois désignés sous l'appellation « Gold Groups ». On peut les réunir rapidement et les informer des événements à la suite d'un incident terroriste ou d'une vague importante d'arrestations liées au terrorisme. Ces groupes sont d'excellentes sources d'expertise en temps réel sur le plan de la gestion des crises, surtout si l'on tient compte de la très grande fragilité des liens entre les services de police et les collectivités lors de tels événements. Le fait même de tenir ces groupes au courant de l'évolution des choses peut contribuer grandement à calmer les soupçons et les inquiétudes au sein des collectivités, et à rassurer ces dernières.

L'engagement communautaire à ce chapitre procure au bout du compte de nombreux avantages quant à l'atteinte d'objectifs de plus grande envergure de PRÉVENTION, car il démontre la bonne foi des services de police ainsi que leur visibilité et leur crédibilité. Il est toutefois important d'établir les réseaux « Gold Groups » et d'entretenir de bonnes relations avec eux avant qu'une crise ne survienne. Les collectivités minoritaires considéreront forcément toute tentative de nouer des partenariats avec elles lors d'une urgence comme de la simple hypocrisie.

Autorités locales

Les services de police ne sont pas les seules entités responsables de l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION dans les quartiers. La transmission de messages et la prestation de programmes relèvent également des autorités locales comme les conseils de ville, à qui il incombe de faire participer les principaux intervenants communautaires, tels que les écoles, les autorités sanitaires, les centres de loisirs et de sports, et les chambres de commerce, au déploiement d'efforts. Dans le cadre de la stratégie « CONTEST », les mesures de lutte contre le terrorisme et la sensibilisation des collectivités est un critère dont le gouvernement central se sert pour évaluer le rendement des autorités locales du Royaume-Uni.



LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

4. Services de police et collectivités musulmanes

Organisations communautaires et groupes confessionnels

La stratégie de PRÉVENTION a comme objectif ultime de s'attaquer à la violence extrémiste, quelle qu'en soit la nature. Ici encore, le gouvernement et les services de police du Royaume-Uni indiquent clairement qu'ils se concentrent presque exclusivement sur les collectivités musulmanes ainsi que sur les menaces et les risques liés à la radicalisation et à l'extrémisme qui se rattachent à l'idéologie islamiste.

Les partenaires autres que les services de police et les organismes de sécurité jouent eux aussi un rôle important dans l'exécution de la stratégie de PRÉVENTION. En effet, les ONG, les organisations communautaires et les groupes confessionnels jouent un rôle actif dans de nombreux aspects de la lutte contre la radicalisation. Certaines de leurs approches sont très innovatrices. Par exemple, un groupe de jeunes établi à l'est de Londres a fondé son programme d'intervention sur les techniques d'intervention auprès de gangs de criminels et privilégie la collaboration d'anciens extrémistes pour lutter contre l'idéologie extrémiste. Également, il organise des débats publics concernant des extrémistes, discrédite ces derniers et dénigre leurs messages en préconisant des aspects positifs liés à l'idéologie et à la théologie.

Indépendamment du rôle des divers partenaires autres que les services de police et les organismes de sécurité, l'élément le plus important de la stratégie de PRÉVENTION est la relation de travail entre les services de police et les collectivités musulmanes en vue de la détection et de l'atténuation des mécontentements et des revendications, et en vue de la prise de mesures de lutte contre la violence extrémiste. Si la première personne à apprendre l'existence d'un complot terroriste est un membre de la collectivité, l'épanouissement du terrorisme ne dépendra pas du soutien de cette collectivité, mais seulement du mutisme de ses membres.

Projet CHANNEL

Le projet CHANNEL s'inspire de précédents dans les lois du Royaume-Uni qui s'appliquent aux mesures de détournement et aux mesures de rechange pour différents comportements criminels et antisociaux. Il a été adapté de façon à cadrer dans un milieu de contre-terrorisme pour les jeunes en marge de la violence extrémiste, et il est destiné aux personnes qui n'entrent pas dans la catégorie des cas limites justifiant une mesure d'exécution de la loi. Le projet CHANNEL est l'un des programmes de premier plan dont les services de police se servent pour faire participer les collectivités à la prise de mesures de prévention. Il est actuellement réalisé dans le cadre d'un projet pilote dans dix collectivités du Royaume-Uni.

Les cas renvoyés au projet CHANNEL peuvent provenir de différentes sources, dont les services de police, le MI5, les autorités scolaires et les bureaux de protection de l'enfance, et même des collectivités. Chaque cas fait l'objet d'une analyse préliminaire, selon les services de police et le renseignement de sécurité en place. Si une intervention est justifiée, un groupe de planification des cas collaborera avec les fournisseurs de services appropriés à l'élaboration d'un programme d'intervention. Actuellement, les enquêtes, les analyses préliminaires et la planification des cas s'effectuent exclusivement au sein des services de police, notamment en raison des préoccupations du MI5 sur le plan du contrôle de l'information. Quoi qu'il en soit, les collectivités musulmanes ont très bien accueilli cette forme de mesure extrajudiciaire avant la mise en accusation, et les autorités policières espèrent que le projet CHANNEL servira de transition vers le contrôle communautaire.

LA LUTTE CONTRE LA RADICALISATION AU ROYAUME-UNI PRINCIPALES CONCLUSIONS STRATÉGIQUES

Opération NICOLE

L'un des problèmes fondamentaux qui se rattachent aux relations entre les services de police et les collectivités dans le cadre de la stratégie de PRÉVENTION est que les collectivités elles-mêmes croient rarement à l'existence d'un problème. Des personnes influentes des collectivités vont plutôt considérer les stratégies de contre-terrorisme des services de police comme une forme de harcèlement et de provocation. La simple communication d'informations auprès des collectivités et de leurs dirigeants ne suffit pas et peut même aggraver le problème. Le véritable défi consiste à trouver des façons de mobiliser les collectivités tout en leur donnant des renseignements sur le rôle des services de police dans la gestion des questions de sécurité ainsi que les difficultés et tensions énormes auxquelles ils sont confrontés.

L'opération NICOLE est une initiative du National Community Tension Team de l'ACPO dont la mise en œuvre s'effectue actuellement aux quatre coins du pays. Elle constitue un élément de sensibilisation de premier plan pour les collectivités musulmanes. Elle permet aux membres qui sont invités à y participer en raison de leur degré d'influence dans leurs collectivités à assumer le rôle d'agent de police supérieur chargé d'enquêter sur un incident terroriste. L'opération NICOLE est une simulation d'exercice qui vise à donner aux policiers un aperçu des répercussions de leurs activités de contre-terrorisme dans les collectivités, et à permettre aux membres de ces dernières de mieux comprendre les décisions que les services de police doivent prendre au cours de leurs enquêtes. Outre sa fonction d'éducation mutuelle, l'opération NICOLE sert de plateforme pour l'examen de questions fondamentales qui se rattachent à la loi, aux droits civils ainsi qu'à la nature de la réaction aux actes de violence extrémiste. Elle a connu beaucoup de succès dès ses débuts.

ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION CANADIEN : LEÇONS ET OCCASIONS



L'approche préconisée par le Royaume-Uni pour lutter contre le terrorisme et, en particulier, contre la radicalisation est très complète, mais elle est fondée sur la réalité du pays et sa situation unique au chapitre de la sécurité. Bon nombre des principaux défis vont de pair avec l'approche du Royaume-Uni. Certains de ces défis sont propres au programme de PRÉVENTION, mais la plupart se rattachent aux mesures de contre-terrorisme, peu importe leur nature. Cependant, ni la stratégie de PRÉVENTION ni le moindre aspect de la réaction du Royaume-Uni au terrorisme ne peut s'appliquer intégralement au contexte canadien.

La stratégie de PRÉVENTION comporte des leçons et des occasions appréciables pour le Canada. Certains de ses aspects mettent en évidence ce qui est à ÉVITER dans l'établissement d'une réponse durable et saine au phénomène de la radicalisation. Le Royaume-Uni a créé une stratégie efficace (au moins dans une certaine mesure), mais celle-ci n'est pas la seule, bien au contraire. Les alliés proches, y compris les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont aux prises avec leurs propres problèmes de radicalisation et élaborent des approches innovatrices et uniques. Pensons notamment à la France, à l'Allemagne et aux pays scandinaves. La conception d'une stratégie globale de prévention de la radicalisation au Canada doit s'inspirer de la connaissance et de la compréhension approfondies de l'expérience vécue par d'autres pays. En définitive, la stratégie canadienne doit refléter la réalité du pays et mettre en évidence la nature unique de l'expérience canadienne en matière de radicalisation.

La stratégie de PRÉVENTION a été élaborée à la suite des attentats à la bombe du 7 juillet 2005 au Royaume-Uni, ce qui signifie que de nombreux programmes connexes en sont encore aux étapes de la mise au point et de l'essai pilote. Des initiatives comme le projet CHANNEL et l'opération NICOLE sont mises à l'essai dans des « secteurs d'intervention » clés. Leurs premiers résultats sont extrêmement positifs, mais ces initiatives n'ont pas encore été institutionnalisées, et il est impossible d'en évaluer les chances de réussite à l'échelle nationale. En outre, bon nombre de ces programmes sont individuels, c'est-à-dire qu'ils sont gérés et parrainés par des personnes. Par conséquent, il est particulièrement difficile de les conserver si leurs concepteurs passent à autre chose. Un engagement organisationnel à long terme, parallèlement à une planification adéquate de la relève en vue de la poursuite des programmes, est un élément essentiel de toute approche nationale de prévention de la radicalisation.

La métrologie constitue un autre problème important. Elle comporte des étapes et mesures particulières, mais la lutte contre la radicalisation et la prévention du terrorisme sont des concepts plutôt que des objectifs quantifiables. Par conséquent, il est extrêmement difficile d'en évaluer la réussite. Il est impossible de savoir, surtout à court terme, si l'absence de terrorisme est le résultat d'une mesure fructueuse de prévention ou simplement une coïncidence. Tout cadre de prévention doit permettre d'en définir les résultats visés et comprendre un ensemble de points de référence pour évaluer les progrès réalisés quant à l'obtention de ces résultats.

ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION CANADIEN : LEÇONS ET OCCASIONS

Les collectivités ciblées sont susceptibles de voir d'un très mauvais œil les stratégies de participation qui se rattachent à un programme de sécurité. La stratégie de PRÉVENTION vise explicitement les collectivités musulmanes du Royaume-Uni. Bon nombre d'entre elles croient fermement faire l'objet d'une surveillance constante de la part des services de police et de sécurité. L'approche ciblée de PRÉVENTION peut seulement renforcer cette croyance. Au mieux, les programmes de lutte contre la radicalisation et de prévention peuvent ressembler à des manifestations d'hypocrisie et d'opportunisme après des années de négligence. Dans l'hypothèse la plus pessimiste, les activistes et les extrémistes peuvent prétendre qu'il s'agit d'une façon de manipuler les collectivités et de s'y infiltrer. Le problème de radicalisation est sûrement plus important dans certaines collectivités que dans d'autres, mais l'histoire démontre que les facteurs idéologiques et sociaux sont en constante évolution. Par conséquent, une stratégie durable de prévention de la radicalisation doit s'appliquer à la société canadienne dans son ensemble et pas à un seul groupe religieux, ethnique ou culturel.

Un problème connexe est celui de la dynamique et du leadership des collectivités. Les réseaux « Gold Groups » et les autres réseaux de personnes-ressources influentes doivent jouer un rôle primordial sur le plan des relations quotidiennes avec les collectivités, sur le plan de la réaction aux crises et de la gestion de ces dernières. Il peut toutefois être difficile de savoir qui, exactement, parle au nom des collectivités ou représente leurs préoccupations. Certains dirigeants communautaires sont la « voie d'accès », alors que d'autres agissent en tant que « gardiens de l'accès » qui peuvent déjouer même les tentatives les plus concertées d'établir le dialogue avec les bonnes personnes. Par contre, le fait de nouer des relations avec les mauvaises personnes, soit les « pseudo-dirigeants » et les porte-parole sans réelle crédibilité peut aggraver les tensions très grandes qu'une stratégie globale de prévention de la radicalisation tente pourtant d'atténuer. C'est pourquoi il est primordial que toute stratégie de prévention soit fondée sur une bonne compréhension générale de la dynamique des collectivités ainsi que des tensions auxquelles les membres vulnérables de ces collectivités sont confrontés.

Au Royaume-Uni, la stratégie RICH PICTURE est un élément de premier plan de la compréhension vaste et approfondie des collectivités, de leur dynamique et des tensions auxquelles elles sont confrontées. Au Canada, elle met en relief le rôle primordial du renseignement de sécurité dans les stratégies de prévention de la radicalisation. La collectivité de la sécurité nationale, dont font partie le SCRS, la GRC, et les entités produisant des renseignements de toutes sources, comme le CIEM, est chargée de fournir des renseignements et des services d'analyse afin de favoriser la prévention de la radicalisation et l'élaboration de mécanismes qui assureront la diffusion « descendante » d'informations. Cette situation soulève cependant toute une série de questions concernant l'échange de renseignement, ce qui, en définitive, entraînera un problème de transition du renseignement et des preuves. Selon les garanties élaborées et mises en place par les différents intervenants, ces préoccupations pourraient être suffisantes pour atténuer la diffusion de l'information ou, même, la freiner au complet.

Toute stratégie notable de prévention de la radicalisation prendra racine dans les principes fondamentaux des services de police. Elle dépendra grandement de la volonté et de la capacité des agents de police à fournir des « services de police au ralenti », à connaître les collectivités qu'ils servent et à établir des liens crédibles et durables avec leurs membres. Au Royaume-Uni, de nombreux agents de police qui participent directement à l'exécution des divers éléments de la stratégie de PRÉVENTION sont considérés par leurs pairs comme des « policiers roses et doux ». Bien sûr, cette appellation se veut d'abord et avant tout affectueuse, mais elle démontre les défis posés par la mentalité policière contemporaine, qui est forcément axée sur les mesures, les interdictions et les arrestations. Un génie durable et fondé sur la prévention peut en dernier recours nécessiter des changements sur le plan de l'attitude et de la culture. Chez les agents de police, la transformation culturelle prend sa source dans la formation de base. Par conséquent, les changements à long terme pourraient exiger au moins le temps d'une génération pour se mettre en place.

ÉLABORATION D'UN PLAN D'INTERVENTION CANADIEN : LEÇONS ET OCCASIONS

Pour concevoir une stratégie efficace et claire de prévention de la radicalisation au Canada, on devra relever plusieurs défis particuliers. L'établissement d'approches intergouvernementales et la question des territoires de compétence sont des enjeux cruciaux. La radicalisation ne se limite pas à une seule région du pays et ne se concentre pas non plus à l'intérieur des frontières fédérales, provinciales ou territoriales. La GRC pourrait être le service de police compétent pour les enquêtes et les poursuites quant aux infractions liées au terrorisme. Cependant, non seulement les partenaires policiers municipaux et provinciaux sont pleinement engagés dans l'application de tous les aspects du contre-terrorisme, mais ils ont également une connaissance approfondie à l'échelle locale des collectivités et de leurs structures de base en plus de bien les comprendre.

L'une des grandes leçons à tirer de la stratégie de PRÉVENTION est l'importance d'utiliser une approche pangouvernementale cohérente qui soit très centralisée à l'échelle des services de police, mais très souple sur le plan de l'exécution. La centralisation de l'élaboration des principes directeurs de cette approche favorisera l'établissement d'objectifs clairs qui pourront être mis en œuvre de différentes façons au sein des territoires de compétence. Le rôle que jouera le gouvernement fédéral à ce chapitre sera primordial. En effet, le leadership gouvernemental fera toute la différence entre un ensemble d'initiatives locales peu liées les unes avec les autres et une stratégie nationale bien intégrée et comprenant des objectifs clairs et communs.

Enfin, l'expérience vécue au Royaume-Uni souligne qu'il n'incombe pas uniquement aux services de police, aux services de sécurité ou au gouvernement de veiller à la prévention de la radicalisation. Les autorités sanitaires, les conseils scolaires, les services sociaux et communautaires, les groupes confessionnels et ethniques, et les organisations non gouvernementales ont aussi un rôle à jouer. Tous ces intervenants doivent contribuer de manière égale à la prévention de la radicalisation parce qu'ils jouent tous un rôle dans l'obtention des résultats connexes.

L'AVENIR

Il reste encore beaucoup de travail de recherche et de conceptualisation à faire avant qu'une stratégie globale de prévention de la radicalisation soit mise en place au Canada. Le Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale de l'ACCP pourrait toutefois souhaiter autoriser l'élaboration d'un cadre pour la conception d'une stratégie de ce genre. Dans un tel cas, plusieurs options s'offrent au comité. Selon l'option choisie par ce dernier, une équipe chargée de son exécution et composée de membres du groupe d'étude sur la prévention de la radicalisation ira de l'avant avec la réalisation d'une analyse de rentabilisation exhaustive, qui précisera notamment les échéanciers et les coûts prévus.



Option 1 — Statu quo

- > Cette option prévoit que les services de police et les organismes gouvernementaux continuent d'appliquer les programmes déjà en place. Aucun effort ne sera déployé quant à la coordination approfondie des programmes ou à l'élaboration de programmes nouveaux ou innovateurs que pourraient partager les services de police et les organismes gouvernementaux.
- > En raison de la situation actuelle et du fait que le Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale de l'ACCP et le groupe d'étude sur la prévention de la radicalisation ont investi de façon significative dans la conception d'une stratégie de prévention de la radicalisation et qu'ils y ont donné de l'élan, IL NE S'AGIT PAS DE L'OPTION PRIVILÉGIÉE.

Option 2 — Approche conjointe préconisée par les services de police

- > Cette option prévoit que le Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale de l'ACCP continue de coordonner une initiative en vue d'établir les meilleures pratiques de prévention de la radicalisation au sein des services de police du Canada et en vue d'intégrer des approches semblables ou connexes.
- > Cette option devra inclure du support continu à l'approche pangouvernementale pour la prévention de stratégies de radicalisation au Canada.
- > La première étape consisterait à déterminer les mesures actuelles efficaces (comme le programme d'agents de lutte contre le terrorisme [ALCT] de l'ACCP et de la GRC, et le Cours à l'intention des communautés) et à en tirer parti.

L'AVENIR

Option 3 — Approche pangouvernementale

- > Cette option prévoit la réalisation de travaux en vue de l'élaboration coordonnée d'une stratégie de prévention de la radicalisation au Canada, à partir d'autres approches nationales comme la stratégie de PRÉVENTION du Royaume-Uni.
- > Un élément essentiel de cette option se traduirait par la présentation d'une demande officielle auprès du gouvernement fédéral (Sécurité publique Canada) pour que ce dernier aille de l'avant avec la conception d'un cadre stratégique national coordonné pour la lutte contre la radicalisation au Canada.
- > Cette initiative cadrerait avec celle de l'élaboration de politiques sur la radicalisation, qui est déjà en cours. Ces travaux sont dirigés par Sécurité publique Canada, qui espère aller de l'avant parallèlement à toute initiative parrainée par l'ACCP.
- > Le cadre opérationnel de l'ACCP ferait partie d'un cadre pangouvernemental, où Sécurité publique Canada gèrerait le processus à l'échelle des principes directeurs des services de police en collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux et l'ACCP en privilégiant le cadre policier et opérationnel.

FIGURE 1 — PYRAMIDE D'INTERVENTION

